

REPRÉSENTER & DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES ENTREPRISES

Les élus de la CCI du Var portent la voix des 48.000 entreprises du Var auprès des pouvoirs publics.

La CCI du Var s'appuie sur les analyses de ses équipes d'**experts** pour proposer des évolutions législatives et réglementaires en phase avec les attentes des dirigeants.

Etudes et prises de position

Chaque année, **la CCI du Var s'exprime sur des sujets majeurs liés au développement de l'économie et des entreprises, et propose des mesures concrètes en faveur du développement des entreprises.** Ces dernières années, les questions de la simplification administrative, des baux commerciaux, de l'ouverture dominicale des commerces, de la taxe de mouillage ont, par exemple, été étudiées.

Consultez ci-dessous les dernières prises de positions de la CCI du Var :

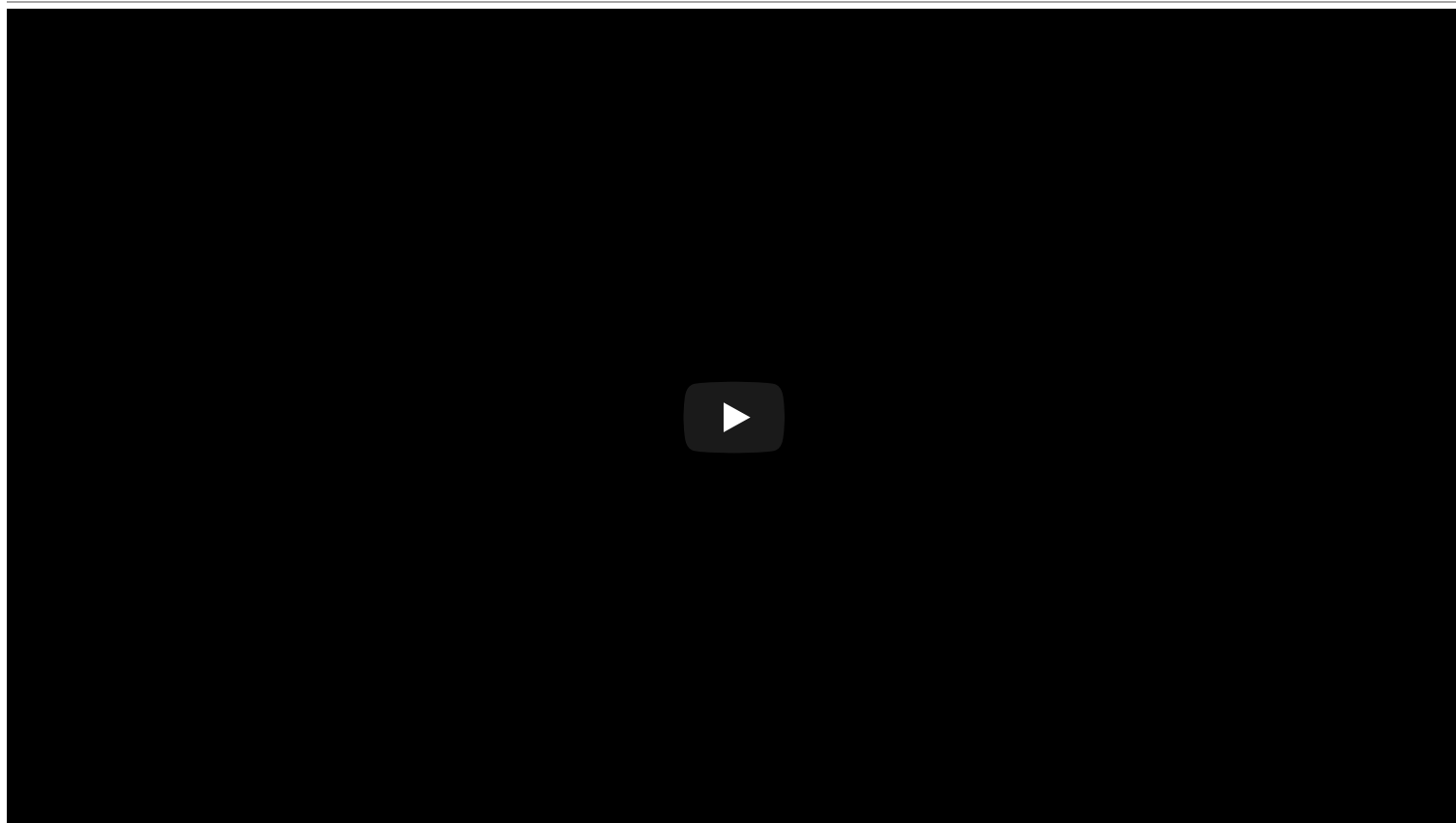
[Mars 2015 - Prise de position contre la taxe de mouillage / Loi NOTRe](#)

La CCI du Var réalise également chaque année de nombreuses études pour accompagner les entreprises et les décideurs régionaux et européens dans un environnement complexe et en constante mutation.

Retrouvez ci-dessous les dernières études de la CCI du Var :

Enfin, pour donner plus de poids à sa mission de Porte-Parole des entreprises et des territoires auprès des Pouvoirs Publics, la CCI du Var est l'un des membres fondateurs de l'initiative inédite en France que constitue le **#Parlement Varois des Entreprises.**

TITRE DE LA VIDEO



Legende de la video